



Thervay



www.thervay.fr

Réunion du conseil municipal du 12 avril 2019

Séance ouverte à 20h30

Convocation : 04 Avril 2019

Présents : 8

Secrétaire de séance : Patrick ORSAT

Absent excusé : 1

Absent non excusé : 0

Le compte rendu du 08 Mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

M. Philippe BERNARD a donné procuration à M. Frank PHILIPPON

Vote des 4 taxes :

Les taux n'ont pas changé.

Taxe d'habitation : 13.10 %

Taxe foncière (bâti) : 11,46 %

Taxe foncière (non bâti) : 22,97 %

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des 3 taxes de l'année 2018 sur l'année 2019.

Vote du budget 2019 :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de voter le budget primitif 2019 pour la commune tel qu'il a été présenté par Mr CRETIN Christian, 1^{er} adjoint, et dont les chiffres sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	670 864.18 €
Recettes	933 541.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	625 079.45 €
Recettes	625 079.45 €

Demande de subvention AS MOISSEY :

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à 8 voix pour et une abstention de donner une subvention de 100 € pour 5 enfants de THERVAY inscrits.

Demande de subvention voyage scolaire en Espagne Octobre 2019 :

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une subvention:

- de 30€ par enfant qui sera donné aux parents qui en feront la demande dotée du justificatif à l'inscription du voyage. C'est la même procédure que le voyage en Angleterre voté en Janvier dernier.

ONF : opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la Commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de suivre les recommandations de L'ONF. A savoir laisser les Communes encaisser les ventes de bois.

Ce n'est pas à L'ONF de s'occuper de l'encaissement des recettes de bois ce qui retarderait de plusieurs mois le versement de celles-ci aux Communes concernées.

Débat PADD :

Le Conseil Municipal a débattu sur le **PADD**.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (**PADD**) est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (**PLUI**). Il définit les orientations du projet d'une manière simple et concise, donnant ainsi une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial. Les sujets débattus portaient surtout sur les terrains à bâtir situés sur la Commune.

Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet :

Le poste actuel d'Agent Technique à mi-temps doit être transformé en poste à temps plein (35 heures). Ce sera un CDD d'un an renouvelable une fois.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la création du poste d'Adjoint technique à temps complet.

Travaux rue des Aigeottes :

Par suite de travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, la rue des Aigeottes sera fermée à toute circulation du 15 avril au 28 juin 2019. Seuls les riverains auront accès à leur domicile. Une déviation sera mise en place par la rue de la Creuse.

Passage du bureau d'études CITADIA :

Dans le cadre du PADD, le bureau d'études CITADIA va très prochainement faire un passage sur les communes pour faire l'inventaire des zones humides. En effet, le bureau d'études devra réaliser des inventaires dans le sol à l'aide de tarière sur les secteurs de développement envisagés. Il se peut donc que le bureau d'études ait besoin d'accéder à des parcelles privées. A Thervay, les personnes concernées sont les suivantes :

- Bernard GELEY
- Jean-Pierre GUILLEMOT
- Jacques CHAILLET
- Jean-François PELOT
- Xavier CHAMPONNOIS
- Alain CHAMPONNOIS

